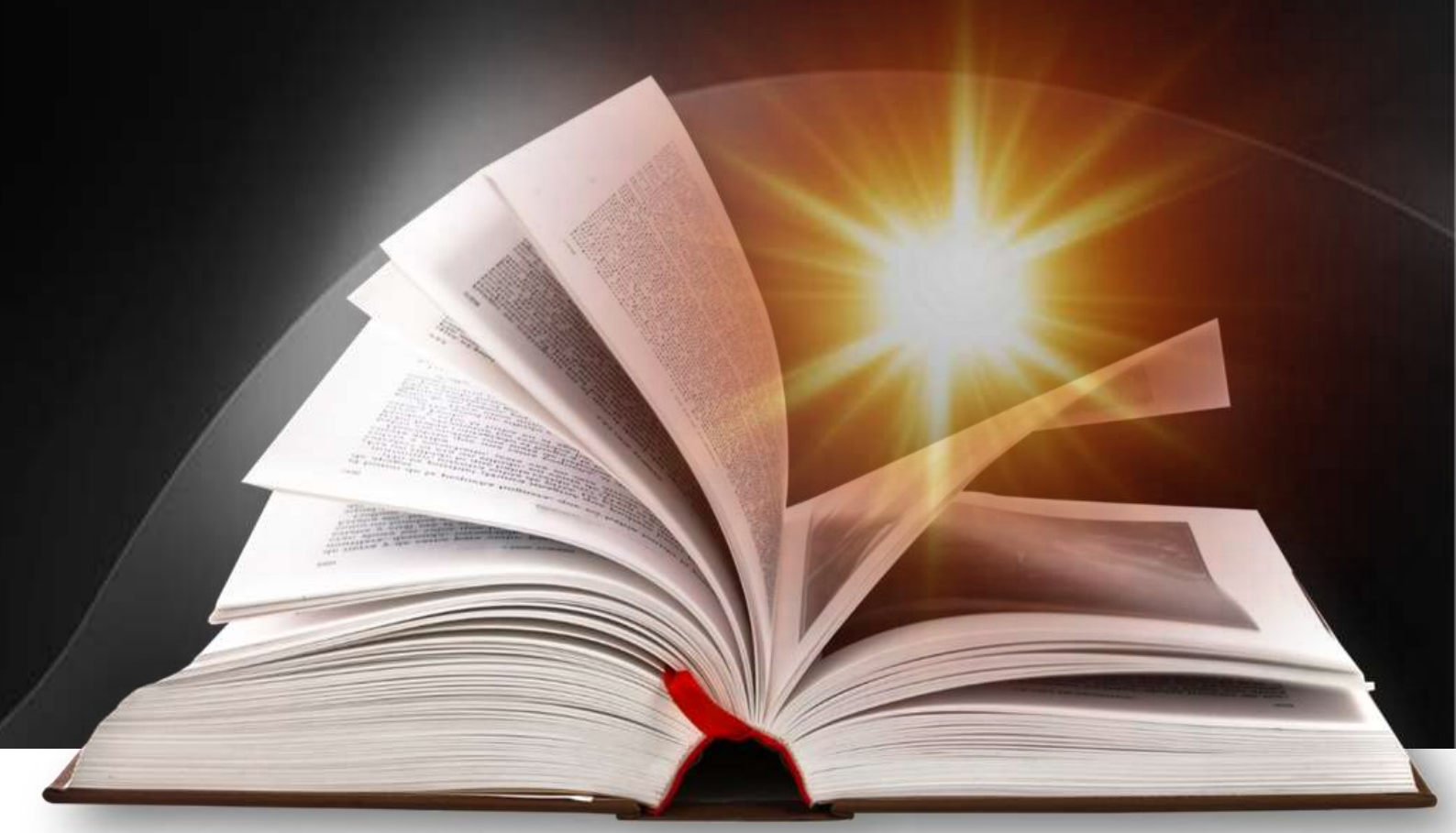
ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -



Volume 3, n°3, Sept - Déc 2024

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

African Scientific Universe

Afrindala Group

© Editions Lumumba

Relation entre pratiques traditionnelles et obligations islamiques dans un contexte de cohabitation sociétale

[relationship between traditional practices and islamic obligations in a societal cohabitation context]

Abdourahmane BA
Université Assane Seck Ziguinchor/Sénégal
E-mail : talhatou75@gmail.com

ISSN
: 2790-6248
: 2790-6256

Revue Panafricaine de la Jeunesse

- Pan African Youth Journal -

DOI : https://doi.org/10.58610/RPJ.2790.6248.6256.31

Editions Lumumba I Afriscience I Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse

EDITIONS LUMUMBA
Un nouvel élan de l'édition africaine

Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)
ISSN : 2790-6248
e-ISSN : 2790-6256
© Editions Lumumba - APANAEFJ
Bibliothèque Nationale du Congo I Ordonnance loi n° 89-010
du 11 janvier 1989 – Permis d'implantation n° BNC/DPHK/08/2022

Afrindala Group

La Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ) est une revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive. Elle se veut un lieu de diffusion de travaux de recherche originaux et substantiels sur diverses questions liées aux enjeux et défis des sociétés africaines, dans toutes les disciplines scientifiques. La RPJ est enregistrée par le Centre International de l'ISSN (International Standard Serial Number) sous les numéros ISSN : 2790-6256 et e-ISSN : 2790-6248.

Les Éditions Lumumba, sous la houlette du label panafricain Afrindala Group, branche scientifique « Afriscience », sont une maison d'édition établie en RD Congo conformément à l'Ordonnance-Loi n° 89-010 du 11 janvier 1989 et opérant sous le permis d'établissement n° BNC/DPHK/08/2022. Enregistrées auprès de l'Agence Internationale de l'ISBN, par l'intermédiaire de l'Agence Francophone pour la Numérotation Internationale du Livre (AFNIL), les Éditions Lumumba sont repértoriées sous l'identifiant éditeur : 978-2-38489.

Le comité scientifique international, composé d'enseignants et de spécialistes d'Afrique et d'ailleurs, assure une diversité d'expertises et de perspectives. En tant que membre de Crossref, une organisation américaine participant à l'indexation globale du contenu scientifique, les Éditions Lumumba bénéficient d'un préfixe DOI (10.58610) pour attribuer un DOI unique à chaque œuvre éditée. Cela permet aux publications d'être accessibles à des milliers de membres de Crossref et à des centaines d'organisations, y compris des institutions scientifiques et universitaires du monde entier, augmentant considérablement la visibilité et l'impact international des travaux publiés.

Les Éditions Lumumba s'appuient sur un vaste réseau de distributeurs et de partenaires internationaux, incluant des universités, des ONG et de grandes plateformes telles que CAIRN.INFO (la plus grande bibliothèque numérique francophone), DILICOM, OpenEdition Books, la plateforme Afriscience, etc.

© Editions Lumumba

Revue Panafricaine de la Jeunesse

— RPJ —

- Pan African Youth Journal –

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Périodicité : avril, août et décembre
Prix du numéro : 45 USD
Abonnement annuel : 100 USD
Version numérique disponible sur : www.afriscience.org

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux :
@editionslumumba | @afriscience

Imprimé en République Démocratique du Congo

Tél. (+243) 90 43 370 19
Email : contact@editionslumumba.com
Site web : www.editionslumumba.com
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo

Editorial

Chères lectrices, chers lecteurs,

C'est avec une ferveur renouvelée et un sens aigu de notre responsabilité intellectuelle que nous vous convions à franchir les portes de cet espace unique, dédié à la célébration de l'intelligence et de la créativité africaines dans toute leur splendeur. La **Revue Panafricaine de la Jeunesse (RPJ)** se positionne ici comme un carrefour où se croisent réflexion académique et innovation pragmatique, dans une quête inlassable de réponses aux défis multiformes de notre époque.

Dans un monde en constante mutation, cette revue se veut une boussole, orientant les esprits curieux vers des territoires inexplorés de la pensée critique. Chaque article, chaque réflexion, chaque témoignage publié dans ces pages transcende les barrières géographiques et culturelles, tissant une toile intellectuelle où l'Afrique dialogue avec le reste du monde. Loin des visions simplistes et uniformisantes, cette revue offre une lecture plurielle et nuancée, où la diversité des perspectives est érigée en moteur de compréhension et de transformation.

Ce numéro particulier s'inscrit dans une dynamique audacieuse : celle de faire rayonner non seulement l'ingéniosité scientifique, mais également la richesse des expériences humaines qui en sont le socle. À travers des contributions d'une rigueur exemplaire, nos auteurs dévoilent des idées qui jaillissent des contextes de résilience et d'espoir, et qui trouvent leur force dans l'intersection de disciplines, de cultures et de visions. Ces pages témoignent d'une Afrique en mouvement, une Afrique créative et porteuse de solutions pour un avenir plus inclusif et durable.

Loin d'être un simple réceptacle de savoirs, cette revue est un espace vivant, animé par une communauté d'auteurs, de chercheurs et de penseurs qui s'engagent à poser des jalons pour le développement scientifique et social. Ensemble, ils bâtissent des ponts entre l'universel et le particulier, entre le local et le global, démontrant que l'innovation africaine est non seulement pertinente, mais essentielle à l'évolution des sociétés contemporaines.

Notre comité éditorial, appuyé par une équipe scientifique d'excellence, veille à garantir une qualité irréprochable à chaque publication. Ce travail collaboratif, empreint de rigueur et d'éthique, reflète notre ambition de faire de la RPJ un vecteur de transformation sociale et une tribune où les voix africaines s'expriment avec force et conviction. Chaque numéro est une invitation à repenser les paradigmes dominants, à déconstruire les stéréotypes, et à envisager de nouvelles façons de concevoir le rôle de l'Afrique dans le monde.

Alors que vous parcourez ces pages, nous espérons que vous serez saisi(e)s par l'ampleur des idées, la profondeur des analyses et la portée des visions qui y sont présentées. Plus qu'une lecture, cette revue est une expérience, une immersion dans un univers où la science et la pensée critique façonnent les contours d'un avenir prometteur.

Plongez dans cette aventure intellectuelle, où l'Afrique se réinvente et inspire le monde. Ensemble, poursuivons le rêve d'un continent qui, par sa richesse intellectuelle et sa créativité, se hisse au rang des acteurs incontournables de la réflexion mondiale.

Bonne lecture et bienvenue dans cet univers d'idées, d'innovations et de découvertes !

L'équipe éditoriale

Equipe de la revue

Comité de rédaction :

- Directeur de Publication : M. le Pr. Basile Mulwani Makelele, RD. Congo
- Rédacteur en chef : M. le Pr. Philippe Kasongo Maloba Tshikala, Belgique
- Rédacteur en chef Adjoint : M. Valery Ngoy Ndala, RD. Congo
- Secrétaire éditorial : William Agbaka, Bénin
- Coordinateur du processus d'adhésion : M. Josué Lwamba, RD Congo
- Gestionnaire administratif : Banon Zinsou Côme, Bénin
- Gestionnaire financière : Clarisse Mwelwa Bilepo, RD Congo
- Coordinateur des partenariats : Fidèle Bukasa Kabwe, RD Congo
- Traducteur en chef : Dr. Fo-Koku D. Woameno, Togo
- Responsable de la publication en ligne : M. Mayou Nkensa, Cameroun

Comité scientifique :

- Dr. Abdoulaye OUEDRAOGO, PhD en Gestion de Projets, Ministère de l'Economie, des Finances et du Plan (MEFP) au Burkina Faso, Burkina Faso
- Dr. Abi-Kaberou Gildas, PhD en Sciences de l'Education, Ecole Normale Supérieure (ENS/Porto-Novo) et à l'Institut de Psychologie de Travail et des Organisations (PTO), Bénin
- Dr. Adaba Koffi Amessou, PhD en Sociologie (Sociologie Politique), Université de Lomé, Togo
- Dr. Adrien Mazanga Nakunyi, PhD en Sciences de l'Education, Université Simon Kimbangu de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Akimou TCHAGNAOU, PhD en Sciences de l'Education et de la Formation, Université André Salifou de Zinder, Niger
- Dr. AMBOMBI EYOLO Azede Espoir, PhD en criminologie, PhD en pédagogie, en psychologie des organisations, Directeur de la chaire MBA, Afrikan campus, Formateur à l'école de police du Congo, Congo Brazza
- Dr. Amoussou Franck, PhD en Linguistique Anglaise Appliquée, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Andi Cudai Nur, PhD en Education, Makassar State University, Indonésie
- Dr. Ballo Drisa, PhD en Roman africain, Université des Lettres et des Sciences Humaines de Bamako, Mali
- Dr. Basile Mulwani Makelele, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Bernard Aristide BITOUGA, PhD en Anthropologie (Anthropologie sociale et culturelle), Université de Douala, Cameroun

- Dr. Bruno Duovany BEKOLO ENGOUDOU, PhD en ethnologie-anthropologie, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Carine Nadège BOUMA, PhD en Droit privé, Université de Bamenda, Cameroun
- Dr. Dédé Terence, PhD en Lettres, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Doba SORO, PhD en Anthropologie Sociologie, Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire
- Dr. Dre NGONO OSSANGO PANGRACE, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du développement humain, Université de Yaoundé, Cameroun
- Dr. ESSOME LELE GIslain Arnaud, PhD en Langue et Linguistique espagnoles, option Sémiotique iconotextuelle, Asociación de Cervantistas ECLLA – Études du Contemporain en Littératures, Langues et Arts, UJM Saint-Étienne UFD LLSL – Littératures, Langues et Sciences du Langage, Univ. Maroua, Cameroun
- Dr. Fidélie NTSHIKALA MBUYA, PhD en Psychologie, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Fo-Koku D. Woameno, PhD en Littérature et civilisation américaine, Université de Lomé, Togo
- Dr. Gano Nouhou, PhD en Analyse du discours, Université cheikh Anta Diop de Dakar, Sénégal
- Dr. Gninneyo Sylvestre-Pierre NIYA, PhD en Sciences de l'éducation, Spécialité : Politiques éducatives (Éducation inclusive), Ecole Normale Supérieure/Koudougou, Burkina Faso
- Dr. Ilunga Bumute Christian, PhD en Psychologie, Université de Likasi, RD Congo
- Dr. Jean Pierre Kayembe Kayembe, PhD en Chimie, Rhodes University, South Africa
- Dr. Jeef TSHITAMBA KABALA, PhD en Sciences Politiques et Administratives, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. José NGOY WA NGOY TWITE, PhD en Psychologie du travail, spécialité : psychopathologie du travail, Université de Kolwezi, RD Congo
- Dr. Kabiena Kuluila Pierre Valery Dieudonné, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kabuya-Kabeya Sthilobo Hilaire, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Kaniki Wa Cilombo Joseph-Robert, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. KONGUE Toyindou, PhD en Géographie, Option Géographie humaine, rurale et économique, Université de Lomé, Togo

- Dr. KONÉ PATRICE M'BÉTIEN, PhD en Criminologie, Université Félix Houphouet Boigny, Côte- d'Ivoire
- Dr. KOUADIO BAYA BOUAKI, PhD en Sociologie, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. KOUADIO Yao Adoman Francis, PhD en Sociologie politique, West Africa Social Science Laboratory, Côte- d'Ivoire
- Dr. Lago Blé Angelin, PhD en Histoire, Université Jean-Lorougnon Guede, Côte d'Ivoire
- Dr. Lokossou Bonaventure, PhD en audiovisuel et de l'information, de la communication, Université d'Abomey-Calavi, Bénin
- Dr. Matthias Cinyabuguma, PhD en Economie, Banque mondiale, RD Congo
- Dr. MBANGI MBONZALE, PhD en sciences sociales, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. MBULA MUSASA M. Serge Caleb, PhD en Sciences (Géologie du Pétrole), Université Pédagogique Nationale (UPN)/Kinshasa, RD Congo
- Dr. Metsena Ndjavoua, PhD en Histoire des Relations Internationales, Université de Maroua (Cameroun)/ Institut Universitaire de Développement International (IUDI), Cameroun
- Dr. Mohamed Atteyoub H. dit Modibo SIDIBÉ, PhD en Sciences Économiques et de gestion, Université des sciences sociales et de gestion de Bamako, Mali
- Dr. Moussa Coulibaly, PhD en Sciences du langage et de la Communication, Université Assane Seck de Ziguinchor du Sénégal, Sénégal
- Dr. Moussa Dourfaye Abdoul-kadze, PhD en santé, Santé publique, épidémiologie, biostatistique, recherche en santé, Hôpital de référence de Maradi, Niger
- Dr. Nebie Boukary, PhD en Sciences du Langage, Université de Fada N'Gourma, Burkina Faso
- Dr. Ngala Ntumba Peter, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. NGOIE KAZIMINGI Patrick, PhD en Sciences de l'Education, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Ngoy Ndombe Alain, PhD en Droit, Université de Lubumbashi, RD Congo
- Dr. Nkongolo Mulami Kapweka Alphonse, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo
- Dr. Norbert Aimé MELINGUI AYISSI, PhD en Histoire, Université de Douala, Cameroun
- Dr. Ntita Ntita Jean Christ, PhD en Droit, Université Officielle de Mbuji-Mayi, RD Congo

- Dr. Nyebe Atangana Sandrine, PhD en Sciences de l'Education, Membre du Laboratoire BONHEURS, CY Cergy Paris Université, Cameroun
- Dr. Outéndé TOUNDOU, PhD en Physiologie végétale, Agrophysiologie, fertilisation des sols, Université de Lomé, Togo
- Dr. Philippe KASONGO MALOBA TSHIKALA, PhD en Psychologie, Université de Lubumbashi, Belgique
- Dr. Raymond-Bernard AHOUANDJINOU, PhD en socio-anthropologie, andragogue et juriste, Association Internationale des Sociologues de Langue Française et du Centre d'Etudes et de Recherche en Education et Interventions Sociales pour le Développement (CEREID), Bénin
- Dr. Richard Muimbi Kitumba, PhD en Droit, Université de Kabinda, RD Congo
- Dr. SAIDI Hicham, PhD en sciences économiques et gestion, Université Moulay Ismaïl, FSJES – Meknès, Maroc
- Dr. SIDIBÉ OUSMANE, PhD en Linguistique du Discours, Université de San Pedro, Côte d'Ivoire
- Dr. Tamia Jules-Amstrong, PhD en Psychologie, Spécialité : Psychologie du Travail et des Organisations, Université Félix Houphouët-Boigny, Côte d'Ivoire
- Dr. Xie Huifang, PhD en Sciences de l'Education, Université pédagogique d'Etat du Liaoning, Chine
- Prof. Dr. DIEU LOBA ARNAUD, Professeur titulaire CAMES, Université Félix Houphouet Boigny, Côte d'Ivoire.

Revue Panafricaine de la Jeunesse
Revue scientifique internationale
ISSN : 2790-6248 I e-ISSN : 2790-6256
Editions Lumumba
Un nouvel élan de l'édition africaine
Email : contact@editionslumumba.com
Afriscience
African Scientific Universe

Relation entre pratiques traditionnelles et obligations islamiques dans un contexte de cohabitation sociétale

[relationship between traditional practices and islamic obligations in a societal cohabitation context]

Abdourahmane BA
Université Assane Seck Ziguinchor/Sénégal
E-mail : talhatou75@gmail.com

Résumé

Ce présent article s'intéresse à la relation entre « tradition » et « religion », en partant du principe selon lequel la vie en communauté est assujettie à des normes et des règles bien établies. En fait, les sociétés humaines élaborent leurs propres modes de vie, malgré l'existence de lois religieuses. C'est dans cette optique d'analyse que s'inscrit la pertinence de cet article pour démontrer le lien entre tradition et religion. Il évoque le niveau d'implication de la tradition dans l'espace religieux. Et c'est là qu'il faut situer l'emploi des concepts « tradition », « religion », « culture », « rite » et « civilisation » pour évoquer la dimension de la vie des communautés aux plans social, religieux et culturel. Ainsi, cette préoccupation socioreligieuse s'inscrit dans un contexte de mondialisation, de globalisation et de brassage interculturel. Alors, l'approche méthodologique adoptée consiste, primo, à analyser les concepts soumis à l'étude et, secundo, à étudier l'inter-agissement entre la pratique traditionnelle et l'orientation religieuse. En un mot, cet article propose une relecture approfondie de la tradition en rapport avec la religion.

Mots clés : croyance, coutume, société, islam, spiritualisme.

Abstract

This article examines the relationship between "tradition" and "religion", based on the premise that community life is subject to well-established norms and rules. In fact, human societies develop their own ways of life, despite the existence of religious laws. It is in this perspective of analysis that the relevance of this article is to demonstrate the link between tradition and religion. It evokes the level of involvement of tradition in the religious space. There lies the use of "tradition", "religion", "culture", "rite" and "civilization" concepts to evoke the dimension of community life at the social, religious and cultural levels. Consequently, this socio-religious concern is part of a context of globalization and intercultural mixing. Thus, the methodological approach adopted consists, firstly, in analyzing the concepts submitted to the study and, secondly, in studying the interaction between traditional practice and religious orientation. In short, this article offers an in-depth rereading of the tradition in relation to religion.

Keywords: Belief, Custom, Muslim society, Islam, Spiritualism.

0. Introduction

La problématique des questions sociétales demeure préoccupante pour les sociétés humaines qui vivent dans une perpétuelle mutation susceptible d'impacter, négativement comme positivement, les pratiques coutumières comme religieuses. Si la tradition envisage retracer l'histoire et les cultures sociétales ; la religion met en évidence la sacralité spirituelle. C'est dire ici que la problématique de la relation entre « religion » et « tradition » s'impose, au regard de l'univers des religions dites « traditionnelles », considérées comme des « religions de la coutume » ou « religions des ancêtres », en opposition aux religions dites « célestielles » ou « divines ». Certains évoquent la pluralité des visions des êtres humains : religion, sacralité, tradition, histoire et cultures politiques. L'humain, dans sa nature innée, évolue dans un environnement sociétal à l'image de l'iceberg, pour dire que l'homme a un double visage : visage apparent donc visible ; et visage caché donc invisible. Sous ce rapport, le port vestimentaire, la nature alimentaire, les comportements et les normes sociales sont des aspects palpables, visibles et patents. Par contre, la partie cachée comprend les pensées, les réflexions, les valeurs morales, le spiritualisme, etc… Considérant une telle évidence, ce sont des paramètres qui paraissent indissociables, s'il s'avère impossible de distinguer les pratiques religieuses des pratiques traditionnelles. Il est rare d'aborder la question religieuse sans que le concept « tradition » ne soit évoqué.

Analyser le rapport entre « religion » et « tradition » conduit vers le souci d'établir un pont de jonction pour axer la réflexion sur la dimension de la vie en société. Etant donné que l'homme évolue dans un double univers « religieux et traditionnel », est-il possible de mener une vie traditionnelle loin des exigences de la vie religieuse et vice versa ? Dans le cas de l'Islam, la présence de la tradition dans la sphère religieuse est manifeste. Ceci est d'autant plus patent lorsque l'on considère la diversité socio-culturelle des populations d'obédience musulmane. Prendre en charge une telle préoccupation nécessite une étude étymologique et sémantique des concepts à étudier, avant d'aborder profondément les fondamentaux d'une vie religieuse-traditionnelle panachée. A cet effet, cet article cherche à comprendre si la tradition impacte sur la pratique religieuse ou s'il est possible de dissocier entre religion et tradition.

1. Analyse du concept « religion » dans ses multiples acceptions

Les sociétés humaines vivent dans un monde de croyances, de mythes et de superstitions. Depuis toujours, l'homme cherche un repère pour marquer son existence sur terre. Mieux, il se cherche pour comprendre ses origines et sa véritable nature. Ainsi, la question anthropologique vient comme une première réponse pour comprendre l'évolution de la vie humaine sur terre. La question de la foi est centrale dans l'équilibre de la vie humaine, d'où la place de la religion. Revenant sur le concept « religion », il est en rapport

avec le spiritualisme qui plonge l'homme dans un univers de méditation et de pensée.

1.1. Une religion ou des religions ?

Evoquer la dichotomie entre « religion » (singulier) et « religions » (pluriel) plonge les analystes dans l'univers de la civilisation humaine, du moment où si la religion tend à épanouir la vie de l'homme sur terre, la civilisation le plongerait dans le terrain de l'évolution. A cet effet, S. Huntington écrivait : « La religion est l'un des critères de définition d'une civilisation » (Huntington, 1997, p. 46). Invoquant la citation de Christopher Dawson, il poursuivit : « Les grandes religions sont les fondements des grandes civilisations. » (Huntington, 1997, p. 46). En effet, il montre le lien étroit qui existe entre « religion » et « civilisation » et soutient que : « l'histoire des hommes c'est l'histoire des civilisations[1] » (Huntington, 1997, pp. 36-37). Alors, il paraît visible que le fait de s'intéresser au rapport « religion_tradition » invite à une analyse plus large et plus conséquente, si tous les paramètres de la vie sociétale sont intégrés dans l'optique analytique des réalités des sociétés humaines. Partant d'une telle évidence, est-il possible de dissocier les concepts « religion », « tradition » et « civilisation » ?

Ce qui est important ici, c'est de comprendre que les sociétés humaines sont de nature à évoluer dans un univers de croyance et de foi. Chaque société est régie par des normes sociétales relevant de ses propres traditions et croyances internes. De fait, la croyance est multiforme et multidimensionnelle, car elle part de la croyance aux êtres surnaturels et supranaturels jusqu'à la croyance à un Etre Suprême, Artisan de cet univers immense. Aussi, serait-il pertinent de revenir sur les paramètres de la religion en tant que telle.

Selon « Le Petit Larousse » (Edition 2022), la religion peut désigner un « ensemble de croyances et de dogmes définissant le rapport de l'homme avec le sacré », tout comme elle peut exprimer un « ensemble de pratiques et de rites propres à chacune de ces croyances ». Ici, trois types de religions se distinguent : celle qui repose sur l'affirmation d'un Dieu Unique et Créateur (le monothéisme), celle qui vénère une pluralité de divinités (le polythéisme) et celle qui s'apparente à une sagesse ou à une philosophie ». En somme, une religion est vue comme un ensemble de pratiques et de croyances d'une communauté donnée. Sous ce rapport, il convient de considérer cette autre définition : « Religion se dit plus particulièrement du système particulier de créance et de culte qui a lieu dans tel ou tel pays, dans telle ou telle secte, dans tel ou tel terme » (Diderot, 1751-1772, p. 357). Durkheim, pour sa part, définit ainsi la religion : « Une religion est un système solidaire de croyances et de pratiques relatives à des choses

[1] Il n'a pas manqué d'y démontrer que l'évolution de l'humanité est subordonnée au vécu des différentes civilisations connues à travers les sociétés humaines et à travers les époques : « Il est impossible de concevoir autrement l'évolution de l'humanité depuis les anciennes civilisations sumérienne et égyptienne jusqu'aux civilisations chrétienne et musulmane, en passant par les civilisations classique et méso-américaine, et par les civilisations chinoise et hindoue, sous leurs différentes formes ».

sacrées ; c'est-à-dire séparées, interdites, croyances et pratiques qui unissent en une même communauté morale, appelée Eglise, tous ceux qui y adhèrent » (Durkheim, 1912, p. 65).

Sous ce rapport, la religion peut être compris comme le fait de s'occuper d'une nature supérieure appelée « divine » et de lui rendre un culte. Et en tant qu'un ensemble de pratiques propres à une croyance, la religion établit une connexion entre l'homme et sa divinité. En Islam, le terme « *dîn* » traduit cette idée de religion qui relie l'être humain à son Créateur, d'où l'expression «*dîn islâmî* »[1], religion musulmane. Selon d'autres définitions, la religion se présente comme « une adhésion à des croyances ou à des convictions ».

Analysé sous cet angle, la religion fait allusion à une croyance vouée à une autre créature ou à une autre divinité, entrainant du coup l'idée de soumission dans sa dimension multiforme. Partant, la question de savoir ce que c'est une religion devient une question ouverte. Car, si l'on parle de « religion », *dîn*, au singulier, pour désigner une religion bien spécifique ; on peut également parler de « religions », *adyân*, au pluriel, pour faire allusion aux différentes croyances répandues à travers les sociétés humaines, toutes époques confondues. Dans cette optique, Cicéron considère que chaque cité a sa religion[2] (Ciceron, 1848, pp. 28-29). Autrement dit, chaque société pratique ses propres croyances. Or, s'agira-t-il d'une croyance célestielle relevant du divin ou d'une croyance traditionnelle relevant des mythes sociétaux ?

Au demeurant, la venue d'une religion célestielle a parfois « dérangé », voire « perturbé » ceux qui voient leurs intérêts socioéconomiques menacés par la proclamation d'un Dieu unique. Et si une parole divine leur est soumise, ils préfèrent se cramponner sur les pratiques ancestrales, c'est-à-dire les pures traditions de leurs ancêtres. Le Coran, livre sacré des musulmans, précise dans un verset : « Et quand on leur dit : "suivez ce que Dieu a fait descendre", ils disent : "Nous suivons plutôt ce sur quoi nous avons trouvé nos ancêtres"… » (Coran : XXXI, 21). Le Coran démontre : « Et quand on leur dit : "suivez ce que Dieu a fait descendre". Ils disent : "Non, mais nous suivons les coutumes de nos ancêtres » (Coran : II, 170). Et de manière évidente, toute religion monothéiste révélée devra faire face aux traditions et coutumes des populations ciblées par la nouvelle foi.

A côté de ces religions dites « divines » ou « célestielles », se présentent d'autres religions qui mettent en évidence la dimension du spiritualisme, aux côtés de la préoccupation civilisationnelle. Ces autres religions n'émanent pas directement de Dieu, mais plutôt de personnages charismatiques incarnant la « sainteté absolue »[3]. En effet, des croyances ont été

[1] Le Coran évoque le mot « *dîn* », en tant que religion dans ces versets : « *inna dîna indal lah al-islâm* », (La religion chez Dieu, c'est l'Islam). (Coran : III, 19) ; « *wamâ 'umirû illâ li ya'abudu lâha mukhlisîna lahu dîn hunafâ'a…* », (Il ne leur a été commandé, cependant, que d'adorer Dieu, Lui vouant un culte exclusif…). (Coran : XCVIII, 5).

[2] Voir également : https://fr.wikipedia.org/wiki/Religion.

[3] L'exemple du Dalaï-lama en est une parfaite illustration, tout comme la lignée du Bouddhisme. La lignée des Dalaï-lama est la plus importante lignée de réincarnation, *tulkou*, postulée dans le bouddhisme tibétain et dans l'histoire du Tibet. Cf. fr.wikipedia.org/wiki/Dalaï-lama.

développées à travers les sociétés humaines pour qu'elles puissent vivre leur spiritualisme. Certaines d'entre elles sont considérées comme des religions indo-iraniennes ou aryennes (Hindouisme, Bouddhisme, Zoroastrisme, Brahmanisme)[1] et d'autres comme des religions d'Asie Orientale (Taoïsme, Confucianisme)[2]. Démontrant la place de la civilisation dans la sphère des religions pratiquées sur terre, S. Huntington précise, en citant Weber : « Parmi les cinq "religions du monde", quatre – le christianisme, l'islam, l'hindouisme et le confucianisme – sont associées à de grandes civilisations »[3] (Huntington, 1997, p. 46).

Selon Anne-Marie Esnoul, « l'Hindouisme est un terme qui s'applique à l'aspect revêtu par le Brahmanisme à une époque relativement récente, bien qu'il fût mis en circulation aux 11ème et 12ème siècles »[4] (Encyclopædia Universalis, Corpus 9, p. 327). Pour André Bareau : « Le Bouddhisme est né en Inde, il y a vingt-cinq siècles, avant de se répandre progressivement sur la plus grande partie de l'Asie »[5] (Encyclopædia Universalis, Corpus 3, p. 851). Sur un autre registre, Anne-Marie Esnoul démontre que l'« on entend par Brahmanisme l'aspect de la civilisation indienne qui succède à l'aspect dit védique et qui se continue dans ce que l'on a appelé l'Hindouisme, forme récente du Brahmanisme »[6] (Encyclopædia Universalis, Corpus 3, p. 936). Il y a également les religions traditionnelles africaines, symbolisées le plus souvent par la croyance en un Dieu unique, le culte des ancêtres et des esprits, ainsi que la croyance en la réincarnation. En somme, les religions sont multiformes et multidimensionnelles, allant du caractère sacré au caractère purement socio-traditionnel, dit profane. Evidemment, le concept « religion » insinue de prime abord l'idée du sacré, donc du spiritualisme sacralisé.

1.2. Des religions à caractère célestiel ou divin

Quant aux religions célestielles ou abrahamiques, elles concernent, entre autres, le Judaïsme incarné par Moïse avec son Livre la « Thora », le Christianisme incarné par Jésus avec son Livre la « Bible » et l'Islam incarné par Muhammad avec son Livre le « Coran ». Ces religions émanent d'un Dieu Suprême qui y précise ses recommandations et ses interdits. Intégré dans l'entendement arabe du concept « *dîn* », l'Islam revêt le caractère d'une religion unique et vraie, en même temps que sont reconnues d'autres « *adyân* » célestielles, comme le Judaïsme et le Christianisme (Moezzi, 2007, pp. 740-741). Analysé sous cet angle, un « *dîn* » est tout simplement la loi de Dieu applicable à une communauté donnée. Chez les musulmans, la

[1] Cf. (Audiau, 1988). (Ojha, 2010). (Biardeau, 2009). (Faure, 2004). (Varenne, 2012). (Arvon, 2005).

[2] Pour comprendre le Confucianisme, Cf. (Etiemble, 1985 : 320-329).

[3] S. Huntington est largement revenu sur le rapport entre le taoïsme, le confucianisme, le bouddhisme, les civilisations humaines, etc…

[4] Pour cette question relative à l'Hindouisme, voir pp. 327-333.

[5] J. Naudou précise que le Bouddhisme s'est répandu en Asie Centrale, en Chine, en Corée, au Japon, au Tibet, en Mongolie, … (ibidem, Corpus 3, pp. 856-857). Concernant le Bouddhisme dans tous ses aspects, voir pp. 851-886. S. P. Huntington ajoute que le Bouddhisme est bien né au 1er siècle après J.-C. avant d'être exporté hors des frontières indiennes. (Cf. p. 55).

[6] Concernant le Brahmanisme dans tous ses aspects, voir pp. 936-938.

pratique religieuse est basée sur une croyance à une Divinité Suprême appelée « *Allah* »[1]. Les fidèles appelés « musulmans » sont tenus de se soumettre aux orientations définies par le Coran, Livre Saint de l'Islam, tout comme les Chrétiens sont soumis à la Bible et les Juifs à la Thora. En fait, les religions révélées ont développé chacune un concept propre de la tradition liée à l'économie de la révélation et aux formes de contrôle de la transmission de la foi par les clercs[2]. Partant, il est possible de retenir que la révélation de ces religions divines s'est effectuée sur des peuples qui avaient développé, auparavant, leurs propres traditions et établi leurs propres cultures et coutumes.

Effectivement, les Juifs, les Arabes et les Araméens évoluaient dans des sociétés différentes. A la Mecque, berceau de l'Islam, la période ayant précédé la Révélation musulmane est dite « *al-'asr al-jâhilî* », époque antéislamique, qui mettait en exergue ce vécu des Arabes dans leurs croyances et leurs traditions propres. De fait, la société arabe avait des pratiques ancestrales dont certaines avaient été approuvées par l'Islam ; et d'autres avaient été bannies[3]. Notons, à cet effet, les interminables guerres entre tribus arabes, même si des trêves étaient observées pendant les mois sacrés que sont « Muharram », « Rajab », « Zul-Qa'ada » et « Zul Hijja » (Al-Mubarakfûrî, 2014, pp. 36-39), ainsi que leur pratique qui consistait à « enterrer vivante la fille qui vient de naître[4]. »

N'oublions pas les sociétés africaines regorgées de traditions et de coutumes purement africaines, loin de la culture des Arabes et de l'Islam. Voilà pourquoi, la venue de l'Islam en Afrique Noire a trouvé des populations très réticentes et qui voulaient préserver jalousement leurs traditions et coutumes. C'est ce qui justifie, certainement, les différentes résistances notées, d'abord, contre les porteurs de l'Islam qui cherchaient à mettre un terme à l'animisme et ensuite contre la colonisation occidentale. Seulement, l'Islam a pu s'implanter dans cette partie de l'Afrique de l'Ouest aux côtés des pratiques traditionnelles et coutumières des peuples noirs.

De fait, la venue des religions, qui ont été transmises par des Messagers et des Prophètes, a été une occasion propice pour réorienter les fidèles vers la foi et vers le salut. Seulement, des oppositions et des réticences étaient notées pour empêcher l'implantation de ces religions monothéistes, au profit des idoles, des faux-dieux et de l'animisme. Cette situation établit la

[1] Le terme arabe « Allah » désigne « Dieu », en tant que Divinité adoré par les fidèles musulmans.

[2] Voir l'article d'A. Mary, intitulé « Religion de la tradition et religieux post-traditionnel ». Il y est largement revenu sur les paramètres de la tradition en rapport avec la religion.

[3] Parmi ces pratiques approuvées et considérées comme relevant de l'éthique : la générosité des Arabes, le respect des contrats et des pactes, le rejet de l'injustice et de l'humiliation, la détermination, la persévérance, l'hospitalité, etc, … Quant aux pratiques bannies, figure le polythéisme et les guerres tribales. Effectivement, les Arabes adoraient des multitudes de dieux comme « Baal », « al-Lât », « al-Uzzâ », « al-Manât » et « Hubâl ». Alors que l'Islam invite au monothéisme marquée par l'adoration d'un seul et unique Dieu.

[4] Le Coran évoque cet épisode sombre de la vie des jeunes filles, injustement enterrées vivantes : « Et lorsqu'on annonce à l'un d'eux une fille, son visage s'assombrit et une rage profonde l'envahit. Il se cache des gens, à cause du malheur qu'on lui a annoncé. Doit-il la garder malgré la honte ou l'enfouira-t-il dans la terre ? » (Coran : XVI, 58-59). « Et qu'on demandera à la fillette enterrée vivante pour quel péché elle a été tuée ». (Coran : LXXXI, 8-9).

dichotomie confessionnelle entre « fidèles et infidèles », « croyants et mécréants », « soumis et insoumis », ... Alors, comment une tradition donnée puisse-t-elle « résister » à une religion célestielle ? S'agira-t-il d'une tentative d'établissement d'une vie commune dans une même entité géographique ? De toutes façons, la problématique de la tradition se pose comme une équation fondamentale et pérenne dans la vie religieuse des sociétés humaines soumises à la foi religieuse.

2. Problématique de la tradition et de ses corollaires

Est-il possible de dissocier la religion de la tradition ? Danièle Hervieu-Léger considère que ce sont deux concepts plutôt unis et presqu'indissociables. Il écrit : « Il n'y a pas de religion sans que soit invoquée à l'appui de l'acte de croire l'autorité d'une tradition »[1] (Léger, 1933, p. 110). Déjà, il établit un lien étroit entre « religion » et « tradition » pour montrer la place de la tradition dans la sphère religieuse. Or, en évoquant spécialement la tradition, on pense évidemment à la coutume, au rite et à la culture en vigueur dans des sociétés précises. Et si la coutume est présentée comme un concept proche de la tradition ; le rite, en question, est étroitement lié à la tradition et à la coutume[2] (Timbal et al., 2004). Cette définition vient confirmer le lien entre tradition et coutume : « la tradition désigne, globalement, l'ensemble des connaissances et des pratiques qui sont transmises de génération en génération ; mais aussi par la conservation et l'imitation de coutumes, de comportements, de modèles et d'exemples[3]. » Et là, le « Petit Larousse » (Edition 2022) définit la tradition comme « une « transmission de doctrines, de légendes, de coutumes sur une longue période : ensemble de ces doctrines ou de ces récits », pour pointer du doigt cette relation entre « tradition » et « coutume ».

De prime abord, il est important de revenir sur le concept « tradition » pour bien appréhender la portée du rapprochement sémantique entre « religion » et « tradition ». Au demeurant, on a tendance à confondre « tradition » et « culture », dans le sens des modes de vie adoptés par des communautés humaines dans leur espace sociétal. En fait, évoquer la différence entre « tradition » et « culture » constitue un point fondamental dans cette étude pour ne pas tomber dans la confusion et l'amalgame étymologique et sémantique.

2.1. La tradition dans sa dimension sémantique

Au plan étymologique, le concept « tradition » viendrait du latin « *traditio* », « *tradere* », de « *trans* » (à travers) et « *dare* » (donner, faire passer à un autre, remettre)[4]. Au plan technique, ce concept fut l'objet de beaucoup de

[1] Cf. Congrès international du GIS : Religions - Textes - Pratiques - Pouvoirs, sur le thème « La tradition », du 8 au 10 octobre 2019 à Lyon.

[2] Ici, il faudra comprendre la coutume comme « un usage juridique oral, consacré par le temps et accepté par la population d'un territoire déterminé ». Quant au concept de rite, il est compris comme « un ensemble d'usages définis par la tradition et la coutume.

[3] Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Tradition.

[4] Edition Larousse, « Définitions : tradition – dictionnaire de français Larousse.

définitions. En effet, il peut faire allusion à « une doctrine donnée ou bien à une pratique qui est transmise de siècle en siècle, soit par la parole ou par les paraboles ». Il peut également désigner « un ensemble de concepts relatives au passé et qui sont transmises de génération en génération ». Selon l'historien Michel Meslin, la tradition représente « un ensemble d'attitudes et de conduites qui se réfèrent à un passé pour guider une action présente, grâce à la prise de conscience d'un principe d'identité reliant les générations »[1]. Ces définitions sont de nature à démontrer que ce concept englobe beaucoup de paramètres. Et il est utilisé pour décrire les religions relevant de la coutume ou venant des ancêtres, aussi bien que pour celles qui s'adossent à une révélation donnée[2]. Hatzfeld parlait même de « refondation du religieux dans l'univers de la tradition » et démontrait que « la religion se présente toujours comme un discours traditionnel »[3] (Hatzfeld, 1993, pp. 55, 119, 127).

Par contre, il ne faut pas perdre de vue l'emploi systématique du concept « tradition prophétique » qui fait allusion aux actes et propos du Prophète Muhammad qui œuvrait pour la vulgarisation, à grande échelle, des préceptes et des principes de l'Islam. Ici, le terme « tradition » ne renvoie pas à des pratiques observées par des sociétés bien précises ; il renvoie plutôt aux comportements et agissements du Prophète de l'Islam, d'où le concept arabe « *al-sunna al-nabawiyya* » (pratique cultuelle du prophète). Effectivement, cette dernière religion monothéiste regorge d'obligations et d'interdictions[4] qui sont clairement expliquées par le Prophète de l'Islam, notamment à travers ses hadiths et ses actes salutaires.

2.2. La culture dans ses différents entendements

Selon le « Petit Larousse » (Edition 2022), la culture est « un ensemble des coutumes, des manifestations religieuses, artistiques, intellectuelles qui caractérisent un groupe ou une société[5] », tout comme elle peut désigner « le développement de l'humanité de l'homme par le savoir ». En philosophie, le concept « culture » fait allusion à « tout ce qui se différencie de la nature ». En sociologie, il représente « ce qui est commun à un groupe d'individus », voire « ce qui le soude », c'est-à-dire « tout ce qui a été appris, transmis, produit et inventé ».

[1] Il avait donné cette définition lors de son intervention à un séminaire organisé par la Sorbonne. In Congrès international du GIS, op. cit, 2019. Cf. Meslin, 2010.

[2] Ce sont là autant de préoccupations évoquées lors du Congrès international du GIS : Religions – Textes – Pratiques – Pouvoirs, sur le thème « *La tradition* », du 8 au 10 octobre 2019 à Lyon.

[3] Hatzfeld y a largement évoqué les concepts « religion » et « tradition ». Selon André Mary dans son article « Religion de la tradition et religieux post-traditionnel », Hatzfeld explique qu'« une religion est un dispositif idéologique, pratique et symbolique par lequel est constituée, entretenue, développée et contrôlée la conscience (individuelle et collective) de l'appartenance à une lignée croyante particulière » ; au moment où il démontre que « la tradition désigne l'ensemble des représentations, images, savoirs théoriques et pratiques, comportements, attitudes qu'un groupe ou une société accepte au nom de la continuité nécessaire entre le passé et le présent.

[4] Sur toutes ces questions relatives à la famille musulmane (mariage, question successorale, funérailles, rapports sociaux, …), aux transactions commerciales, aux impôts, à la propriété et à la judicature, ainsi que les relations entre obligations et rites, Cf. Milliot (1953), Al-Djazaïri (2008), Al-Askalani (2006). Voir également le « *Sahîh Bukhary* » et le « *Sahîh Muslim* ».

[5] Par exemple, en civilisation, on peut dire la « culture humaniste » ou la « culture latino-américaine ».

Au plan étymologique, le mot « culture » vient du latin « *cultura* » (« habiter », « cultiver », « honorer »). Sous ce rapport, le terme « *cultura* » peut désigner, à la fois, « l'action de cultiver la terre » et « l'action de cultiver l'esprit ou l'âme[1]. » Pour Cicéron, le concept « *cultura* » fait allusion à la connaissance transmise à l'humanité lorsqu'il dit : « Un champ si fertile soit-il ne peut être productif sans culture. Et c'est la même chose pour l'humain sans enseignement » (Cicéron, 1930, p. 530). Abordant dans la même optique, Léon Louis Grateloup évoque que la culture signifie : « l'action de cultiver », « le fait de mettre en valeur la nature ». Et « quand elle finit par se confondre avec la civilisation, la culture pose le problème de l'éducation » (Grateloup, 1994, p. 237).

L'Unesco est revenu sur le concept « culture » en ces termes : « Dans son sens plus large, la culture peut aujourd'hui être considérée comme l'ensemble des traits distinctifs, spirituels, matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts, les lettres et les sciences, les modes de vie, les lois, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances »[2].

Pour le sociologue Guy Rocher : « La culture est un ensemble lié de manières de penser, de sentir et d'agir, plus ou moins, formalisées qui, étant apprises et partagées par une pluralité de personnes, servent, d'une manière à la fois objective et symbolique, à constituer ces personnes en une collectivité particulière et distincte. (…) Pour conclure, la culture peut être défini comme les caractéristiques d'un individu dans une collectivité ou dans une société d'appartenance » (Rocher, 1969, p. 88).

Selon Geert Hofstede, « la culture est une programmation mentale collective propre à un groupe d'individus ». A cet effet, la culture englobe beaucoup de paramètres qui mettent en exergue son caractère dimensionnel. Ainsi, le concept « culture » peut désigner tantôt « l'ensemble des connaissances générales d'un individu » (Dictionnaire national de Bescherelle, 1862), tantôt « un ensemble des structures sociales et religieuses des manifestations intellectuelles et artistiques qui caractérisent une société » (Le Petit Larousse, 1980). Norbert Elias invite à penser la culture comme une dynamique de transformations successives dans l'histoire de l'Homme en liaison aux changements sociaux. Partant de ces définitions, le concept « culture » est directement lié à la vie humaine sur terre. Au demeurant, des réflexions sont menées pour établir, soit une ligne de démarcation, soit une ligne de jonction entre les expressions : « culture - tradition », « culture - art », « culture - langage », « culture - technique », « culture - nature » et/ou « culture - civilisation ».

Claude Lévi-Strauss soutient, dans ce cadre, que « la culture est naturelle à l'homme ». Léon Louis Grateloup revient sur les concepts « nature » et « culture ». Il explique que la « nature » signifie « ce avec quoi l'on nait, ce que Dieu nous a donné, ou ce qui – chez l'homme – est transmis par

[1] Cf. https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture.

[2] Définition faite par l'Unesco sur la culture, in Déclaration de Mexico sur les politiques culturelles. Conférence mondiale sur les politiques culturelles, Mexico City, 26 juillet – 6 août 1982.

l'hérédité biologique ». Il démontre que la culture désigne « l'ensemble des acquisitions d'un individu ou d'une société, tout ce qui dans leur comportement provient d'un apport extérieur » (Grateloup, 1994, p. 137). En somme, les concepts « tradition », « culture » et « religion » sont autant de paramètres sociaux qui régissent, différemment, la vie en communauté et/ou en société.

3. Des pratiques religieuses musulmanes panachées d'actes traditionnels

O. Carré indique que l'Islam, au-delà du cadre religieux, est une civilisation. Et comme toute grande civilisation, l'Islam est, à la fois inséparable, religieux et monde, foi et organisation sociale, expérience mystique et artisanat, et commerce, et guerre, et famille, mosquée et palais du calife, du sultan, de l'émir[1] (Encyclopædia Universalis, Corpus 10, p. 181). S. Huntington[2] et T. Ramadan[3] sont largement revenus sur le concept « civilisation », ainsi que sa relation avec la religion dans toute sa dimension, même si T. Ramadan essaie de trouver un pont de jonction entre « islam » et « modernité ».

Cette définition démontre la dimension universelle de l'Islam qui prend en charge tous les domaines de la vie, y compris les domaines traditionnels et coutumiers, car chaque société développe ses propres manières de vivre suivant son environnement immédiat et son histoire sociolinguistique. Sous ce rapport, l'Islam ne vogue pas en solitude dans l'orbite sociétale, il évolue plutôt dans un ensemble de paramètres. Sous ce rapport, les traditions sont bien présentes dans la pratique religieuse des musulmans, notamment lors des cérémonies comme les mariages, les baptêmes, la circoncision, l'excision et les funérailles. Malgré l'existence de piliers religieux régissant de telles cérémonies, chaque société humaine privilégie ses propres us et coutumes.

3.1. Le mariage

Acte sacré et réglementant les liens entre individus, le mariage, *nikâh* ou *jiwâj*, constitue une union conjugale à durée illimitée. Il s'agit d'une union légitime contractée entre un homme et une femme qui souhaitent créer une famille et vivre ensemble pour le meilleur et pour le pire. Selon le « Petit Larousse » (Edition 2022), le mariage est « un acte solennel par lequel deux personnes de sexe différent établissent entre elles une union dont les conditions, les effets et la dissolution sont régis par les dispositions juridiques en vigueur, ou par les lois religieuses, ou encore par la coutume ». Et il est le plus souvent sanctionné soit par le divorce des deux conjoints, soit par la

[1] Pour la rubrique « Islam », voir pp. 181-270.

[2] Dans son ouvrage intitulé « Le choc des civilisations », S. Huntington a analysé toutes les civilisations et les relations entretenues entre elles (les civilisations : chinoise, japonaise, hindoue, musulmane, occidentale, africaine, chrétienne, juive, égyptienne, sumérienne et méso-américaine).

[3] Dans son ouvrage intitulé « Islam : le face-à-face des civilisations », Tariq Ramadan a évoqué le concept de « modernisme » en relation avec les paramètres de la civilisation musulmane. Selon lui, toutes les sociétés humaines pratiquent leurs religions, en concert avec les progrès scientifique, technologique et civilisationnelle, avec une dose de pratiques traditionnelles. Seulement, il invite à ne pas confondre « modernité » et « occidentalisation ».

mort d'un des conjoints. Il est, en outre, encadré par une institution juridique (mariage civil) et/ou par une institution religieuse (mariage religieux)[1].

L'autre élément à intégrer dans cette analyse, c'est la notion de la « polygamie en Islam » qui limite le nombre d'épouses à quatre, comme le précise ce verset : « … Il est permis d'épouser deux, trois ou quatre, parmi les femmes qui vous plaisent … » (Coran : IV, 3). Avant la venue de l'Islam, la polygamie n'était pas réglementée. Les Arabes pouvaient épouser autant de femmes qu'ils veulent. La femme, à cette époque antéislamique, n'avait aucune objection ni aucun avis ou opinion. Elle était traitée en tant qu'une créature inférieure à l'homme et ne jouissait d'aucune liberté faisant d'elle une responsable dans sa société immédiate.

Selon Safiyyu ar-Rahman al-Mubarakfûrî : « Les hommes pouvaient avoir un nombre indéfini de femmes, ils pouvaient se marier à deux sœurs en même temps et même aux épouses divorcées ou veuves de leurs pères. La répudiation et la reprise de l'épouse étaient également chose facile. Mais, l'Islam vint par la suite corriger ces comportements en limitant la polygamie au maximum de quatre épouses, et en interdisant la reprise de l'épouse après un troisième divorce, à moins qu'elle ne se marie à un autre homme qui la répudie à son tour »[2] (Al-Mubarakfûrî, 2014, p. 35).

En Islam, des piliers fondamentaux sous-tendent le mariage pour le rendre licite. A défaut de tels piliers, le mariage prononcé s'avère nul et non avenu. Parmi ces piliers ou conditions, figurent la présence et/ou l'assentiment du parent ou du tuteur de la mariée, la présence de deux témoins intègres au minimum, le consentement mutuel des deux familles concernées et l'acquittement de la dot. Or, des tas de traditions se greffent autour de ces piliers. En vérité, la nature ou le montant de la dot dépend des ethnies et de leur culture, le contenu du sermon est laissé à l'appréciation de l'imam, guide religieux, ainsi que les types de témoins à présenter, sans oublier toute la gamme de cérémonies prévues ou envisagées pour accompagner la mariée à son domicile conjugal. Toutes ces tâches incluses sont définies différemment, selon la diversité ethnique et raciale des sociétés musulmanes. Et suivant les traditions de certaines d'entre elles, il y a des jours et des mois non consacrés à la célébration du mariage, car étant des jours ou des mois jugés « sombres, néfastes », selon certaines croyances et certains mythes.

L'autre analyse qu'il faudra intégrer ici est relative aux droits du mariage en Islam, comme le devoir de la cohabitation, le devoir conjugal, le partage des nuits entre épouses en cas de polygamie, le devoir d'entretien (alimentaire,

[1] Le « mariage civil » est célébré à la Mairie en présence du Maire ou de l'Officier de l'Etat-civil. Ce type de mariage est observé aussi bien par les Musulmans que par les Chrétiens. Par contre, le « mariage religieux » est célébré différemment : à la Mosquée avec la présence de l'Imam pour les Musulmans ; et à l'Eglise avec la présence du Prêtre ou de son représentant, pour les Chrétiens.

[2] Sur cette vie antéislamique des Arabes, voir les ouvrages qui traitent la biographie du prophète Muhammad et la littérature arabe, à l'époque antéislamique, *jâhiliyya*. Sur la question de la répudiation à la troisième fois, ce verset du Coran précise : « S'il divorce avec elle (la troisième fois), elle ne lui sera plus licite tant qu'elle n'aura pas épousé un autre. Et si ce dernier (époux) la répudie, alors les deux (elle et son premier époux) ne commettent aucun péché en reprenant la vie commune (en se remariant de nouveau) … » (Coran : II, 230).

vestimentaire, sanitaire, …). Bien que l'Islam ait réglementé tout ceci ; la tradition sociétale dicte, dès fois, sa loi au sein des familles au point de provoquer des situations invivables, pouvant même conduire au divorce et à la dislocation familiale.

3.2. Le baptême

Tout d'abord, le terme « baptême » n'est pas propre à l'Islam. Il a été introduit par le christianisme avec l'emploi de l'expression « baptiser quelqu'un ». L'Islam le désigne par « *al-aqîqa* », c'est-à-dire « le sacrifice auquel procède une famille musulmane lors de la naissance d'un enfant ». Sous cet angle, le baptême désigne le moment où le nouveau-né se voit attribué un prénom choisi par les parents eux-mêmes. Ce moment est fixé une semaine après la naissance, ou deux semaines ou même trois semaines plus tard, suivant les circonstances socioéconomiques et financières. Lors du baptême, les familles musulmanes agissent différemment, selon leurs coutumes et habitudes.

En Islam, dès la naissance de l'enfant, des incantations sont prononcées à l'oreille pour lui assurer une protection divine contre les esprits maléfiques[1]. Le choix du prénom de l'enfant et le moment d'égorger le mouton sont autant de facteurs qui dépendent de chaque ethnie, voire de chaque tradition sociétale. Seulement, selon l'Islam, il faut impérativement trouver un prénom au nouveau-né[2], peser les cheveux et égorger un mouton.

3.3. La circoncision et l'excision

Acte relatif à l'ablation totale ou partielle du prépuce, la circoncision est appliquée sur le sexe masculin. Relevant de la Sunna prophétique, elle n'est point une obligation ou une condition de conversion à l'Islam. Quant à l'âge du garçon prédisposé à subir cette épreuve organique, il varie suivant les sociétés musulmanes qui invoquent, pour la plupart, la pratique traditionnelle des ancêtres. En effet, des actes traditionnels – qui varient d'une communauté à une autre – accompagnent ce moment solennel durant lequel le garçon est supposé devenir désormais un « homme ». Chaque société définit ses critères traditionnels pour accompagner le garçon vers l'univers de la maturité masculine.

Quant à l'excision appliquée sur les jeunes filles, il s'agit de l'ablation de la partie externe prépondérante du clitoris et de son capuchon et des petites lèvres. Les savants musulmans n'ont pas les mêmes points de vue quant à son caractère obligatoire en Islam, car aucun verset du Coran et aucun hadith authentique ne suggèrent que l'excision fasse partie de l'Islam. En outre, les sociétés qui observent cette pratique agissent différemment pour plonger la jeune fille dans un univers jadis inconnu pour elle.

[1] Effectivement, à la naissance du nouveau-né, on récite l'*adhan* (appel à la prière) à son oreille droite ; et l'*iqâma* (annonçant le début imminent de la prière en cours) à son oreille gauche.

[2] Dans la majeure partie des sociétés musulmanes, l'imam est chargé de siffler le prénom de celui-ci à l'oreille, avant de le rendre public. Mais, la présence de l'imam n'est pas obligatoire en Islam.

Au demeurant, la médecine moderne a contribué à perfectionner la circoncision, dès lors que le bébé de sexe masculin est circoncis avant de quitter la maternité. Dès fois, la présence du médecin est sollicitée à domicile pour assurer le suivi médical du bébé ou du petit garçon. Ainsi, on note que cette obligation religieuse est renforcée de pratiques traditionnelles, suivant les croyances de telle ou telle société humaine.

3.4. Les funérailles

La mort occupe une dimension socioreligieuse dans la vie sur terre. Les créatures disparaissent pour ne jamais exister une seconde fois ici-bas. Et chaque société observe des pratiques spécifiques pour accompagner le mort à sa dernière demeure. A chaque société, ses propres traditions, loin des exigences de la religion, chrétienne soit-elle ou juive ou musulmane. Lors des funérailles, l'Islam rend obligatoire le lavage mortuaire, la couverture totale du corps d'un linceul blanc, la prière funèbre, l'enterrement du défunt[1] et le positionnement du corps en ayant la tête face en direction de la Qibla[2].

A partir de la déclaration de la mort jusqu'à l'enterrement, chaque ethnie invoque ses propres traditions. Chez les musulmans, il y a des divergences d'opinions sur la lecture ou non du Coran en faveur du défunt ou de la défunte ; sur l'observation du 3ème jour, ou du 8ème jour, ou encore du 40ème jour pour d'éventuelles invocations et prières ; sur les différentes invocations et aumônes faites pour le repos de l'âme du défunt ou de la défunte, etc… Cependant, l'observation du délai de viduité pour la veuve est obligatoire en Islam et dure quatre mois lunaires et dix jours[3].

Ainsi, de telles pratiques religieuses sont des exemples patents permettant de mettre en évidence la situation socioreligieuse des populations obligées de vivre, à cheval, entre les exigences de la religion et les orientations sociales de la tradition, pour hisser haut les valeurs des différentes civilisations ayant marqué l'évolution du monde.

4. Conclusion

Cet article a abordé la question de la religion en rapport avec la tradition pour montrer leur dimension respective dans la vie en société. Effectivement, il fallait réétudier les concepts liés à la problématique afin de pouvoir établir, s'il y a lieu, le lien entre « religion » et « tradition ». L'article a tenté d'évoquer les paramètres relatifs à la religion et à la tradition pour montrer le degré d'interférence entre elles. Au demeurant, cette étude a dévoilé le

[1] Contrairement à la crémation qui est formellement interdite en Islam, le Coran précise : « Puis, il lui donne la mort et le met au tombeau » (Coran : LXXX, 21). En Islam, le cercueil n'est pas introduit dans la tombe comme le font d'autres croyances. Seul le corps couvert d'un linceul blanc est mis sous terre.

[2] C'est la direction des musulmans pendant la prière : « Tourne donc ton visage vers la Mosquée sacrée. Où que vous soyez, tournez-y vos visages » (Coran : II, 144).

[3] Le Coran précise la durée de ce délai : « Ceux des vôtres que la mort frappe et qui laissent des épouses, celles-ci doivent observer une période d'attente de quatre mois et dix (jours) … » (Coran : II, 234). Et la veuve est libre d'avoir un autre époux ou de vivre en solitude conjugale après ce délai de viduité, comme l'indique ce verset du Coran : « … Passé ce délai, on ne vous reprochera pas la façon dont elles disposeront d'elles-mêmes d'une manière convenable » (Coran : II, 234).

rapport qui existe entre les concepts « tradition », « culture », « coutume », « religion » et « civilisation » dans l'intention de démontrer la portée socioreligieuse des peuples se réclamant d'une religion donnée, monothéiste soit-elle ou polythéiste. Concernant la religion musulmane en relation avec les sociétés musulmanes, force est de noter l'existence d'obligations religieuses panachées de pratiques traditionnelles. Dans cet article, des pratiques religieuses ont été invoquées pour illustrer l'étroite relation entre « religion » et « tradition ».

En somme, il est fort visible que les obligations religieuses dans leurs diversités multiformes soient, parfois, teintées de pratiques traditionnelles qui sont tantôt louables et bonnes, tantôt mauvaises et impertinentes. Au demeurant, la religion musulmane ne vient pas faire table rase totale de l'existant en matière de traditions ; elle cautionne plutôt le raisonnable et l'admissible et combatte l'insensé et l'inacceptable.

5. Bibliographie

Ouvrages

ARVON Henri, 2005. *Le bouddhisme*, 1ère éd. Coll. « Que sais-je », Quadrige, PUF, Paris.

AUDIAU Francis, 1988. *L'Inde des religions*, Karthala, Paris.

BIARDEAU Madeleine, 2009. *L'hindouisme, anthropologie d'une civilisation*, Flammarion, Paris.

CICERON Marcus Tullius, 1848. *Plaidoyer pour flacus*, J. J. Dubochet, le Chevalier et Comp., Editeurs, Paris.

CICERON Marcus Tullius, 1930, *Tusculanes*, II, 12-13. Ed. G. Fohlen, trad. J. Humbert, CUF.

DJAZAÏRI Abou Bakr Djaber Al-, 2008. *La voie du musulman*, Dar el-Fikr, Beyrouth.

DURKHEIM Emile, 1912a, 2008b. *Les formes élémentaires de la vie religieuse*, PUF ; coll. « Quadrige Grands Textes », CNRS Éditions, Paris.

ELIAS Norbert, 1991. *Mozart : sociologie d'un génie*, Le Seuil, Paris.

FAURE Bernard, 2004. *Le bouddhisme*, Ed. Le Cavalier Bleu, Paris.

GRATELOUP Léon Louis, 1994, *Anthologie philosophique*, Hachette, Paris.

HATZFELD Henri, 1993. *Les racines de la religion : tradition, rituel, valeurs*, Seuil, Paris.

HUNTINGTON Samuel P., 1997. *Le Choc des civilisations*, Editions Odile Jacob, Paris.

LÉGER Danièle Hervieu, 1993. *La religion pour mémoire*, Le Cerf, Paris.

MARY André, 1995. *Religion de la tradition et religieux post-traditionnel*, Enquête 2.

MESLIN Michel, 2010. *L'homme et le religieux. Essai anthropologique*, Editions Honoré Champion, Paris.

MILLIOT Louis, 1953. *Introduction à l'étude du droit musulman*, Librairie du Recueil SIREY, Paris.

MOEZZI Mohammad Ali Amir, 2007. *Dictionnaire du Coran*, Robert Laffon, coll. Bouquins, art. « Religion », Paris.

MUBARAKFÛRÎ Safiyyu Ar-Rahman Al-, 2014. *Le Nectar Estampillé : analyse de la biographie prophétique*, Dar Al-Kotob Al-ilmiyah, 5ème édition, Beyrouth.

OJHA Catherine Clémentin, 2010. *« Hindouisme » dans Dictionnaire des faits religieux*, PUF, Paris.

RAMADAN Tariq, 2001a, 2004b. *Islam : le face-à-face des civilisations*, Editions Tawhid, Quatrième édition, Paris.

ROCHER Guy, 1968-1969. *Culture, civilisation et idéologie*, in *Introduction à la sociologie générale*, vol. 3, Éditions H.M.H., Montréal, Canada.

TIMBAL Pierre-Clément, CASTALDO André et MAUSEN Yves, 2004. *Histoire des institutions publiques et des faits sociaux*, Dalloz, Paris.

VARENNE Jean, 2012, *Zoroastre : le prophète de l'Iran*, Ed. Dervy, Paris.

WILLIAME Jean-Paul, sd., Coll. « Quadrige Grands Textes », PUF, Paris.

Hadith

ASKALANI Ibn Hajar Al-, 2006. *Atteindre l'objectif pour les preuves des jugements*, Dar al-Kotob al-Ilmiyah, Beyrouth.

Le Sommaire de Sahîh Al-Bukhary, 2012. Traduction révisée et corrigée par Ahmed Harkat, Volumes I – II, Dar El-Fikr, Beyrouth/Liban.

Le Sommaire du Sahîh Muslim, 2013. Traduction révisée par Saïd M. Al-Laham, Volumes I – II, Dar El-Fikr, Beyrouth/Liban.

Dictionnaire

Dictionnaire national de Bescherelle, 1862.

Edition Larousse, « Définitions : tradition – dictionnaire de français Larousse ».

Encyclopædia Universalis, Paris, Corpus 3-5-9-10, 1985.

Encyclopédie de Denis Diderot et de Jean Le Rond Alembert, Paris, 1751 - 1772.

Le Petit Larousse illustré, Edition 2022.

Le Petit Larousse, 1980.

Webographie

https://fr.wikipedia.org/wiki/Culture.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Religion.

https://fr.wikipedia.org/wiki/Tradition.



PARTENAIRES ET RESEAUX

ISSN INTERNATIONAL STANDARD SERIAL NUMBER INTERNATIONAL CENTRE

CAIRN.INFO CHERCHER, REPÉRER, AVANCER

diliCOM LE RÉSEAU DU LIVRE

Banque du Livre asbl

doi

Crossref Content Registration

MEDIATHEQUE DÉPARTEMENTALE du Gers

MOUVEMENT LAUDATO SI' Catholiques pour notre maison commune

parcours formation

MOOC Gestion de Projet

MAXITY

CS4ME CIVIL SOCIETY FOR MALARIA ELIMINATION

10.000 {CODEURS} 2015-2025

UNITED FOR HUMAN RIGHTS

COPAS

RESEAU ELIKYA

FORUM INTERNATIONAL de GOMA pour la RESOLUTION des CONFLITS

Youth for Human Rights International

AGAPE asbl

REVUE PLURIDISCIPLINAIRE AFRICAINE DE L'ENVIRONNEMENT

AS

AGOS EFFICACITÉ SOLIDARITÉ PAIX

IJAS

Scopalto ACADEMIA

Editions Lumumba, un nouvel élan de l'édition africaine

10, avenue de la Moto x boulevard Ms'iri, Quartier Gambela, commune de Lubumbashi, ville de Lubumbashi, République démocratique du Congo
Tél. : 00243 90 433 70 19
Mail : contact@editionslumumba.com
www.editionslumumba.com

Imprimé en République démocratique du Congo

©Edition Lumumba, décembre 2024

Afrindala Group
« New African Generation »
www.afrindalagroup.com

Association Panafricaine pour l'Encadrement et la Formation de la Jeunesse (APANAEFJ)
Courriel : info@apanaefj.org
Site web : www.apanaefj.org

Siège : 10, Avenue de la Moto croisement Boulevard M'siri, Ville de Lubumbashi, RD Congo

APANAEFJ

REVUE PANAFRICAINE DE LA JEUNESSE

Revue scientifique internationale, interdisciplinaire et interactive

Publiée par les Editions Lumumba
Avec le soutien
d'Afriscience

&

Association Panafricaine pour l'Encadrement et
la Formation de la Jeunesse
(APANAEFJ)

Courriel : rpj@apanaefj.org
Site web : www.apanaefj.org
Tél. (+243) 973738975
Siège : 10, avenue de la Moto croisement boulevard M'siri, ville de Lubumbashi, RD Congo